

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

Solution tampon pH 9.21

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Solution tampon pH 9.21

Code du produit 52118025, 52118127, 52118103, 51350008, 51350022, 51350036, 51350046, 51302070, 51302085

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange Substances chimiques de laboratoire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise Mettler-Toledo GmbH
Im Langacher 44
CH-8606 Greifensee
Switzerland
Tel: +41 22 567 53 22
Fax: +41 22 567 53 23
Email: ph.lab.support@mt.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence (24-Hour-Number): GBK GmbH +49 6132 84463

Date de révision 28.10.2022

Version GHS 4 (Version précédente: GHS 3)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B, H360FD

Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP).

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



| | |
|-------------------------------------|--|
| Mention d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H360FD: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. |
| Conseils de prudence | P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P405: Garder sous clef. P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée. |
| Informations supplémentaires | Aucun(e). |
| Identificateur de produit | Tétraborate de sodium décahydraté; Borax décahydraté, No.-CAS 1303-96-4, No.-CE 215-540-4 |

Contenu d'emballage < 125 ml



Danger
H360FD: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à signaler.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Solution tampon.

| Composants | | Classification CLP | Identificateur de produit |
|---|-----------|--------------------|--|
| Eau déionisée | 95% - 99% | - | No.-CAS: 7732-18-5 No.-CE: 231-791-2 |
| Tétraborate de sodium décahydraté; Borax décahydraté | 1% - 2.5% | Repr. 1B H360 (FD) | No.-CAS: 1303-96-4 No.-CE: 215-540-4 No.-Index: 005-011-01-1 |

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|------------------------------|--|
| Inhalation | Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Appeler un médecin dans les cas graves. |
| Contact avec la peau | Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. |
| Contact avec les yeux | Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| Ingestion | Rincer la bouche. Appeler un médecin dans les cas graves. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|---|---|
| Moyens d'extinction | Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Aucun(e). |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|--|---|
| Equipement spéciaux pour la protection des intervenants | Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection. |
| Méthodes particulières d'intervention | Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. |

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Balayer pour éviter les risques de glissade. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Pour les secouristes

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Utiliser un équipement de protection individuelle. Balayer pour éviter les risques de glissade.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination (Conteneur en plastique de HDPE).

6.4. Référence à d'autres sections

Voir chapitre 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

| Tétraborate de sodium décahydraté; Borax décahydraté (CAS 1303-96-4) | |
|---|--------------------------------|
| France - Occupational Exposure Limits - Reproductive Toxins | Reproductive Toxin category 1B |
| France - Occupational Exposure Limits - TWAs (VME) | 5 mg/m ³ TWA [VME] |

8.2. Contrôles de l'exposition

| | |
|---|--|
| Contrôles techniques appropriés | Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. |
| Protection individuelle | |
| Protection respiratoire | En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. |
| Protection des mains | Gants en latex. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications du Règlement (CE) No. 2016/425 et au standard EN 374 qui en dérive. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact). |
| Protection des yeux | Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. |
| Protection de la peau et du corps | Vêtements de protection à manches longues. Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. |
| Risques thermiques | Pas de précautions spéciales. |
| Contrôle d'exposition de l'environnement | S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation. |

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|-----------------------------|
| État physique | Liquide. |
| Couleur | Bleu. |
| Odeur | Aucun(e). |
| Point de fusion/ point de congélation: | Non déterminé. |
| Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition: | Non déterminé. |
| Inflammabilité: | Non déterminé. |
| Limites inférieure et supérieure d'explosion: | Non déterminé. |
| Point d'éclair: | Non déterminé. |
| Température d'auto-inflammation: | Non déterminé. |
| Température de décomposition: | Non déterminé. |
| pH: | 9.2 |
| Viscosité cinématique: | Non déterminé. |
| Solubilité: | complètement miscible (Eau) |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log): | Non déterminé. |
| Pression de vapeur: | Non déterminé. |
| Densité et/ou densité relative: | Non déterminé. |
| Densité de vapeur relative: | Non déterminé. |
| Caractéristiques des particules: | Non applicable. |

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Pas d'information disponible.

10.2. Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses Pas d'information disponible.

10.4. Conditions à éviter Les vapeurs chauffées au contact de flammes ou de surfaces chauffées au rouge, peuvent donner des produits de décomposition avec des effets alertants et irritants.

10.5. Matières incompatibles Aucun(e).

10.6. Produits de décomposition dangereux Aucun raisonnablement prévisible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Eau déionisée (CAS 7732-18-5)
Oral LD50 Rat > 90 mL/kg (FOOD_JOURN)
Tétraborate de sodium décahydraté; Borax décahydraté (CAS 1303-96-4)
Dermal LD50 Rabbit > 10000 mg/kg (JAPAN_GHS)
Inhalation LC50 Rat > 2 mg/m³ 4 h(NLM_HSDDB)
Oral LD50 Rat = 3493 mg/kg (NZ_CCID)

Corrosion/irritation cutanée Pas d'irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Sensibilisation respiratoire/cutanée Aucun(e).

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

| | |
|--|------------------------|
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique | Donnée non disponible. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée | Donnée non disponible. |
| Danger par aspiration | Donnée non disponible. |
| Expérience chez l'homme | Donnée non disponible. |

11.2. Informations sur les autres dangers

| | |
|--|------------------------|
| Informations sur les voies d'exposition probables | dermale |
| Autres données | Donnée non disponible. |

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

| | |
|---|--|
| 12.1. Toxicité | Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. |
| 12.2. Persistance et dégradabilité | Devrait être biodégradable. |
| 12.3. Potentiel de bioaccumulation | Une bioaccumulation est peu probable. |
| 12.4. Mobilité dans le sol | Donnée non disponible. |
| 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB | Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). |
| 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien | Produit(s) chimique(s) perturbateur(s) endocrinien(s): Tétraborate disodique |
| 12.7. Autres effets néfastes | Pas d'information disponible. |

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|--|
| Résidus de produit / produit non utilisé | Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales. |
| Emballages contaminés | Éliminer comme le produit non utilisé. |

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

| | |
|---|---|
| 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification | Non applicable. |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | Non applicable. |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | Non applicable. |
| 14.4. Groupe d'emballage | Non applicable. |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | Non applicable. |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable. |
| Règlement type des ONU | |
| ADR/RID | Non réglementé. |
| IMDG | Non réglementé. |
| IATA | Non réglementé. |
| Autres Informations | Produit non dangereux au sens des réglementations de transport. |

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| | |
|------------------------------------|---|
| Informations réglementaires | Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008. Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail. Suivre la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail. |
|------------------------------------|---|

| Tétraborate de sodium décahydraté; Borax décahydraté (CAS 1303-96-4) | |
|---|--|
| TEDX (The Endocrine Disruption Exchange) - Potential Endocrine Disruptors | Present |
| EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex II - Prohibited Substances | Prohibited |
| EU - REACH (1907/2006) - Annex XIV (Authorization List) Recommendations by ECHA | Toxic to reproduction Category 1B, Article 57c (Sixth list of Annex XIV recommendations by ECHA) |

| | |
|---|--|
| EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances | Use restricted. See item 30. Use restricted. See item 75. |
| EU - REACH (1907/2006) - Appendix 6 - Reproductive Toxicants: Category 1B (Table 3.1) / Category 2 (Table 3.2) | Present |
| EU - REACH (1907/2006) - Article 59(1) - Candidate List of Substances of Very High Concern (SVHC) for Authorisation | Reason for inclusion Toxic for reproduction, Article 57c (603-411-9) |
| EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates | Present ([215-540-4]) |
| EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances | Present |

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

| | |
|--|---|
| Révision | Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2, 3, 8, 11, 12, 15. |
| Signification des abréviations et acronymes utilisés | CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS) |
| Les principales références bibliographiques et sources de données | L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature. |
| Procédure de classification | Méthode de calcul. |
| Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3 | H360FD: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. |
| Mode d'emploi | Réservé aux utilisateurs professionnels. |
| Clause de non-responsabilité | Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. |